

Correspondance avec le secteur privé (R.O.M.E)

- catégorie professionnelle (CP)
- domaine professionnel (DOM)
- emploi/métier (E/M)

- CP 21 : Professionnels des arts et du spectacle
- DOM 212 : Professionnels du spectacle
- E/M 21 231 : Professionnel de la production des spectacles
- E/M 21 221 : Professionnel du son
- E/M 21 222 : Professionnel de l'image
- E/M 21 223 : Professionnel de l'éclairage
- E/M 21 224 : Professionnel du décor et des accessoires

EMPLOI/MÉTIER

Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Régisseur général • Régisseur son • Régisseur lumière • Régisseur plateau • Régisseur • Responsable technique • Directeur technique
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du cadre réglementaire et des normes liés à la sécurité des publics et des installations, à la protection contre les nuisances sonores • Cadre juridique et pénal de la responsabilité des élus et des fonctionnaires • Déploiement des techniques numériques, de la gestion et de la conception assistées par ordinateur • Professionnalisation du personnel technique dans le cadre de l'élargissement des services rendus aux associations et à la population • Développement des langages et des pratiques artistiques des professionnels et des amateurs
Définition	<ul style="list-style-type: none"> • Conçoit et supervise la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement. Coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département, région • Selon la taille de la collectivité, rattaché à la direction technique de l'établissement culturel, à la direction des services techniques ou à la direction générale de la collectivité
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail au sein d'un établissement (centre culturel, maison de quartier, théâtre, salle de spectacle, cinéma, bibliothèque, musées, école) ; éventuellement en extérieur • Déplacements fréquents sur les lieux de spectacle • Travail en équipe • Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles (nuit, week-end) • Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés à la programmation des spectacles • Grande disponibilité • Habilitation et qualification pour le travail en hauteur et la sécurité électrique • Risques professionnels nombreux : charges lourdes, risques électriques, travail en hauteur, intempéries, etc...
Spécialisations/Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du domaine technique d'intervention : régie, machinerie, accessoires et effets spéciaux, éclairage, son, audiovisuel, décor, etc...

EMPLOI/METIER

Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Forte autonomie dans la conduite des activités • Garant du respect des coûts et des délais, de l'application des normes (travail des agents, utilisation du matériel, sécurité du public) • Activité cadrée par le contexte réglementaire en matière de normes techniques, de règles relatives à la sécurité des biens et des personnes • Activités définies et évaluées par le directeur d'établissement • Encadrement d'une équipe de techniciens du spectacle à effectifs variables • Une mauvaise estimation des risques, une solution technique inadaptée, un défaut d'anticipation, une insuffisance de communication avec les divers partenaires peuvent mettre en péril le déroulement d'un spectacle, voire la sécurité des artistes, des techniciens et du public, engageant la responsabilité pénale de l'autorité territoriale et pouvant avoir des conséquences politiques graves pour la collectivité
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contact permanent avec le public et les artistes, position d'interface avec la collectivité • Echange et coordination avec l'équipe technique • Echange ponctuel avec les élus lors des commissions de sécurité • Relation fréquente avec les services des affaires culturelles, les services techniques, les services du personnel • Coopération avec les autres établissements artistiques et culturels locaux • Contact régulier avec les orchestres, les compagnies, les producteurs de spectacles, le tissu associatif, les personnels intermittents et les intervenants techniques sur les spectacles, les fournisseurs et les entreprises, les experts et les professionnels chargés de la sécurité des biens et des personnes, les organismes de contrôle, les cabinets d'assurances, les services d'incendie et de secours
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens bureautiques et informatiques, moyens techniques, équipements et matériels spécialisés (scéniques, sécurité et stockage, audiovisuels, informatiques, vêtements de sécurité), véhicules, appareils de transmission, accessoires, documentations techniques
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Catégorie : B • Filière : Technique • Cadre d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux
Conditions d'accès	<p>Concours externe ou interne avec conditions de diplôme ou concours 3e voie en fonction du cadre d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Techniciens supérieurs</u> : titre ou diplôme homologué au moins au niveau III des titres et diplômes de l'enseignement technologique <i>Décret n° 95-29 du 10/01/95 modifié</i> • <u>Contrôleurs de travaux</u> : Bac de l'enseignement secondaire ou diplôme homologué au niveau IV <i>Décret n° 95-952 du 25/08/95 modifié</i>

ACTIVITES

Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement • Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements • Organisation de l'accueil des intervenants • Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement • Relation avec le public • Gestion administrative et matérielle d'un équipement • Animation et pilotage d'une équipe
------------------------------	---

ACTIVITES

Activités spécifiques

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes • Diagnostiquer les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement d'un lieu d'accueil • Conduire une étude technique de faisabilité et la traduire en fiches techniques • Concevoir un plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil • Evaluer et proposer sur un mode argumenté des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques, matériels | <ul style="list-style-type: none"> • Lecture de partition, instrumentarium et matériel d'orchestre • Matériels et notices techniques des matériels • Documentation et caractéristiques du lieu d'accueil • Notions d'histoire des arts, des spectacles vivants, des esthétiques • Techniques de scénographies • Symboles techniques • Réglementation en matière de sécurité • Techniques de communication et de négociation |
|--|---|

Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique d'un spectacle (temps de transport, montage, mise en œuvre et démontage de matériels) • Coordonner les interventions des techniciens et contrôler l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité • Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques • Assister aux répétitions et ajuster les moyens techniques aux contraintes du spectacle • Mettre à jour les fiches techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Gestes et postures au travail Règles de travail en hauteur et habilitations • Habilitation électrique • Législation du travail, règles d'hygiène et de sécurité • Qualifications et habilitations des personnels extérieurs • Bases techniques (physique, électricité, son, éclairage, résistance des matériaux) • Logiciels et matériels informatiques spécialisés • Scénotechnie et techniques du plateau • Techniques et outils de planification |
|---|--|

COMPETENCES

Savoir-faire

Savoirs

Organisation de l'accueil des intervenants

- Organiser les conditions de transport et d'accueil des intervenants
- Organiser un catering
- Expliquer les particularités techniques et les fonctionnalités du lieu d'accueil
- Réguler les relations entre l'équipe technique et les personnes accueillies
- Evaluer le déroulement du spectacle avec les intervenants et optimiser l'utilisation des équipements et moyens techniques

- Contenu de l'événement ou du spectacle accueilli
- Programme des artistes et des intervenants
- Notions de psychologie

Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement

- Etablir le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour un spectacle et un lieu d'accueil
- Alerter la collectivité sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle
- Emettre un avis technique à la demande des autorités des commissions de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité d'un spectacle ou d'un événement
- Vérifier les installations et leur conformité et réaliser des visites périodiques de contrôle

- Sécurité dans les établissements recevant du public
- Règles juridiques et techniques des contrôles de sécurité
- Plan d'évacuation du lieu de spectacle
- Gestes de premiers secours
- Interventions techniques d'urgence
- Cadre juridique de la responsabilité civile et pénale

Relation avec le public

- Accueillir, orienter et informer le public en lien avec les autres personnels du lieu
- Veiller au confort d'écoute et de vision du public
- Superviser l'application des consignes de sécurité et l'évacuation des lieux d'accueil en cas d'urgence
- Intervenir avec tact auprès d'une personne agissant au détriment de sa sécurité et de celle des autres

- Caractéristiques des publics
- Principes de base de l'accueil
- Notions de pédagogie

COMPETENCES

Savoir-faire	Savoirs
Gestion administrative et matérielle d'un équipement	
<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un état des lieux du niveau d'équipement et d'entretien des équipements, des matériels et lieu(x) de spectacle • Définir les besoins en matériel - ou équipement • Superviser la maintenance des matériels • Planifier la gestion des locaux ou matériels • Optimiser la gestion des équipements • Participer à la programmation et à la réalisation des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologies de diagnostic et techniques d'inventaire • Procédures et actes administratifs • Notion de gestion budgétaire et principes de l'achat public
Animation et pilotage d'une équipe	
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les qualifications et habilitations des agents • Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service • Piloter, suivre et contrôler les activités des agents • Repérer et réguler les conflits • Adapter son management aux situations et aux agents • Favoriser l'expression des agents 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de psychologie individuelle et collective • Outils de pilotage opérationnel des activités • Techniques d'animation et de pilotage d'équipe • Techniques de résolution de conflits et de médiation